

Extrait du registre des délibérations de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de la Vie et du Jaunay

Séance du 29 novembre 2024

Objet : Avis sur le programme d'actions 2025-2027 du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay

Le 29 novembre 2024 à 9 h 30, la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay, dûment convoquée, s'est réunie à La Chapelle-Hermier sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de la convocation : 12 novembre 2024

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (6 présents/21 membres) :

- Représentants des maires du département de la Vendée :
 - M. Stéphane BUFFETAUT, adjoint au maire d'Apremont
 - M. Jean TESSIER, adjoint au maire de Saint-Julien-des-Landes
- M. Vincent PIPAUD, représentant du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération
- M. Jean BROSSARD, représentant du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération
- M. Bernard METAIREAU, représentant de la Communauté de communes Vie et Boulogne
- M. Hervé BESSONNET, président et représentant du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (4 présents/13 membres) :

- M. Charles PONTOIZEAU, représentant de l'Association syndicale des marais de la Vie
- M. Hervé BREMAUD, président de l'Association syndicale des marais de Saint-Hilaire et de Notre-Dame-de-Riez
- M. Michel MORILLEAU, représentant de la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- M. Alain TREMBLAIS, représentant de l'association France Nature Environnement Vendée

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (2 présents/7 membres) :

- M. Jean-Claude DUBOS, représentant Mme la directrice de la délégation Maine-Loire-Océan de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- M. Simon-Pierre GUILBAUD, représentant M. le directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée, et représentant M. le préfet de la Vendée.

Etaient excusés ou absents :

- M. François BLANCHET, conseiller régional des Pays de la Loire
- M. Thomas PERROCHEAU, conseiller départemental de la Vendée
- M. Philippe CLAUTOUR, adjoint au maire d'Aizenay
- Mme Emmanuelle MAILLOCHEAU, adjointe au maire de Beaulieu-sous-la-Roche
- M. Francis ROBIN, conseiller municipal à Brétignolles-sur-Mer
- M. Sébastien GUILBAUD, conseiller municipal à Commequiens
- M. Louis-Marie GUILBAUD, adjoint au maire de Soullans
- M. Philippe POUCKET, adjoint au maire de Givrand
- Mme Isabelle DURANTEAU, maire de Landevieille
- M. Thierry RICARDEAU, maire de Saint-Christophe-du-Ligneron
- M. Jean-François PEROCHEAU, représentant de la Communauté de communes du Pays des Achards
- M. André CLAUTOUR, représentant de la Communauté de communes Vie et Boulogne
- Mme Angie LEBOEUF, représentante de La Roche-sur-Yon Agglomération
- M. Lucien PRINCE, représentant du Syndicat Mixte Vendée Eau
- M. Jean CANTIN, représentant du Syndicat Mixte Vendée Eau
- M. Yvonnick BARANGER, représentant de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Vendée
- M. Jean-Claude LE BOURDONNEC, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
- M. Pierre de MAISONNEUVE, président de l'Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie
- M. Jean-Luc BILLET, représentant de l'Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches
- M. Eric FOUQUET, représentant de l'antenne locale de Saint-Gilles-Croix-de-Vie du COREPEM des Pays de la Loire
- M. Robert DUPONT, représentant de l'association UFC-Que Choisir de Vendée
- M. Amédée DUPOND, représentant de l'association Consommation Logement et Cadre de Vie
- M. Edouard DE LA BASSETIERE, représentant de l'association « Sylviculteurs de Vendée »
- M. Alain BOURASSEAU, représentant de la Fédération départementale des chasseurs de la Vendée
- Mme la préfète de la région Centre-Val de Loire, coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne
- M. le préfet de la Vendée, *représenté par M. Simon-Pierre GUILBAUD de la DDTM*
- Mme la directrice régionale Pays de la Loire de l'Office Français de la Biodiversité
- Mme la directrice de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire
- M. le directeur délégué à la mer et au littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée.

Collège	En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux	21	6	0	6
Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées	13	4	0	4
Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics	7	2	0	2
Total	41	12	0	12

Monsieur le Président rappelle à la Commission Locale de l'Eau (CLE) que le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, en tant que structure porteuse du SAGE, est la structure coordinatrice du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024.

Ce contrat arrivant à échéance, un bilan a été dressé et validé par la CLE le 20 septembre 2024. Une nouvelle programmation pour la période 2025-2027, basée sur la stratégie 2022-2027, a été préparée au sein des commissions « Milieux aquatiques » et « Pollutions diffuses », puis validée par le Comité de pilotage du contrat, le 27 novembre 2024.

Le programme d'actions du Contrat Territorial Eau 2025-2027, tel que présenté en annexe, s'établit à 5 950 142 € et comprend les volets suivants :

- Volet milieux aquatiques	4 271 428 €,
- Volet pollutions diffuses	954 714 €,
• Qualité de l'eau - agricole	366 614 €
• Qualité de l'eau - aménagements.....	336 500 €
• Qualité de l'eau - non agricole.....	251 600 €
- Volet global	558 000 €,
- Volet complémentaire	166 000 €.

Il précise que 19 maîtres d'ouvrage sont associés à ce contrat.

Il expose ensuite le plan de financement prévisionnel qui s'élève, pour l'intégralité du futur Contrat Territorial Eau 2025-2027, à :

- pour l'Agence de l'eau Loire-Bretagne	2 320 075 €,
- pour le Conseil Régional des Pays de la Loire	1 102 041 €,
- pour le Conseil Départemental de la Vendée	537 817 €,
- pour les maîtres d'ouvrage	1 990 209 €.

Des financements seront également apportés via le dispositif « Pays de la Loire Bocage », éco-contribution, fonds vert et Vendée Eau.

Monsieur le Président précise que le programme d'actions présenté pourra évoluer à la marge en fonction des décisions prises par les maîtres d'ouvrage et les financeurs.

La Commission Locale de l'Eau, après en avoir délibéré, a voté :

Nombre de votants	Avis favorables	Avis défavorables	Abstentions
12	12	0	0

La Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de la Vie et du Jaunay valide à l'unanimité le programme d'actions du Contrat Territorial Eau (ou accord de territoire) Vie Jaunay 2025-2027.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Président
de la Commission Locale de l'Eau,

Hervé BESSONNET

Programme d'actions prévisionnel du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay (ou accord de territoire) 2025-2027

Étiquettes de lignes	Somme de Montant_retenu
Milieux aquatiques	4 271 428 €
ASM basse vallée de la Vie	25 000 €
Travaux sur berges	25 000 €
ASM Saint-Hilaire et Notre-Dame-de-Riez	120 996 €
Actions en marais	120 996 €
Commune de Beaulieu-sous-la-Roche	120 000 €
Actions sur le lit majeur	120 000 €
Commune de Maché	35 000 €
Travaux sur de petits ouvrages	35 000 €
Commune de Saint-Révérend	160 000 €
Travaux sur de petits ouvrages	160 000 €
Communes de Palluau/La Chapelle-Palluau	25 000 €
Travaux sur de petits ouvrages	25 000 €
Conservatoire du Littoral	120 000 €
Actions en marais	120 000 €
FVPPMA	10 000 €
Actions sur le lit majeur	10 000 €
Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération	60 000 €
Lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes	60 000 €
Syndicat Mixte Marais-Vie-Ligneron-Jaunay	3 595 432 €
Actions en marais	400 890 €
Financement de postes	480 000 €
Lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes	252 000 €
Suivi évaluation	31 000 €
Travaux sur berges	375 542 €
Travaux sur lit mineur	1 350 000 €
Travaux sur ouvrages hydrauliques	706 000 €
Pollutions diffuses - ZA	366 614 €
CAVAC	68 385 €
Accompagnement individuel et collectif des agriculteurs	68 385 €
CERFRANCE	107 016 €
Accompagnement individuel et collectif des agriculteurs	107 016 €
Chambre d'Agriculture	152 213 €
Accompagnement individuel et collectif des agriculteurs	152 213 €
GRAPEA	29 000 €
Accompagnement individuel et collectif des agriculteurs	29 000 €
Vendée Eau	10 000 €
Reconquête et protection des captages d'eau potable	10 000 €
Pollutions diffuses - Aménagements	336 500 €
Fédération Régionale des Chasseurs	30 000 €
Aménagement des bassins versants	30 000 €
Vendée Eau	306 500 €
Aménager les bassins versants	306 500 €
Pollutions diffuses - ZNA	251 600 €
CDC Vie et Boulogne	145 600 €
Aménager les bassins versants	80 850 €
Former aux pratiques favorables à l'eau et à la biodiversité	20 000 €
Infiltrer les eaux pluviales en zone urbanisée en privilégiant la végétalisation	24 000 €
Préserver et restaurer la biodiversité	10 750 €
Surveiller la qualité de l'eau et des milieux	10 000 €
Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération	27 000 €
Infiltrer les eaux pluviales en zone urbanisée en privilégiant la végétalisation	27 000 €
Vendée Eau	79 000 €
Aménager les bassins versants	40 000 €
Former aux pratiques favorables à l'eau et à la biodiversité	3 000 €
Infiltrer les eaux pluviales en zone urbanisée en privilégiant la végétalisation	36 000 €
Global	558 000 €
Syndicat Mixte Marais-Vie-Ligneron-Jaunay	360 000 €
Mettre en oeuvre les démarches territoriales	300 000 €
Sensibiliser pour mieux mobiliser	60 000 €
Vendée Eau	198 000 €
Communiquer	3 000 €
Favoriser la connaissance générale, la recherche et l'innovation	45 000 €
Sensibiliser pour mieux mobiliser	150 000 €
Complémentaire	166 000 €
Syndicat Mixte Marais-Vie-Ligneron-Jaunay	166 000 €
Accompagner les CLE et les gouvernances locales	100 000 €
Surveiller la qualité et la quantité de l'eau et des milieux	66 000 €
Total général	5 950 142 €